

Premiers chiffres 2006 de l'observatoire régional de la production biologique en Bretagne Juillet 2007



« De plus en plus d'agriculteurs choisissent l'agriculture biologique »

Chaque année, l'observatoire régional de la production biologique photographie l'évolution de l'agriculture biologique en Bretagne.

Les premiers chiffres de l'observatoire 2006 confirment, une fois de plus, **un attrait croissant des agriculteurs bretons pour le mode de production biologique**. Le pourcentage de fermes bio, le nombre de nouvelles arrivées en bio et la surface agricole bio sont à la hausse.

En 10 ans, **le nombre de fermes bio en Bretagne a doublé** pour s'établir aux alentours de 900.

En 2006, les surfaces en bio atteignent les **31 000 hectares, soit 4 fois plus qu'en 1997**.

Selon les prévisions 2007, **64 nouveaux producteurs bio** ont démarré ou devraient démarrer leur activité cette année.

Des données positives dans un contexte :

- ↳ **De forte croissance de la demande en produits bio** : Aujourd'hui, la France n'est pas en mesure de répondre aux attentes des consommateurs : 50 à 80% des produits bio consommés en France sont importés.
- ↳ **De protection nécessaire de la ressource en eau** : En Bretagne, la qualité de l'eau est régulièrement pointée du doigt par les associations de préservation de l'environnement et l'Union européenne. L'agriculture biologique, grâce à des méthodes agronomiques alliant la connaissance des sols, la rotation des cultures, le désherbage mécanique et des méthodes culturales adaptées au milieu, garantit des pratiques non polluantes pour les eaux de surface et les eaux souterraines.



Toutes les données

Page 2 Le pourcentage de fermes bio en Bretagne est toujours à la hausse **page 3** Le nombre de nouveaux arrivants en Bio ne cessent d'augmenter **page 4** La SAU bio en Bretagne : une croissance continue

Contact Observatoire : 02.99.77.36.70 ou frab@agrobio-bretagne.org / **Contact reportages, contacts producteurs** (du 15 juillet au 1er septembre 2007) : Agrobio 02.99.77.09.46, Gab22 : 02.96.74.75.65, GAB29 : 02.98.25.80.33; GAB56 : 02.97.66.32.62



Premiers chiffres 2006 de l'observatoire régional de la production biologique en Bretagne Juillet 2007

Le pourcentage de fermes bio en Bretagne est toujours à la hausse



Dans un contexte de diminution globale du nombre de fermes en Bretagne (51 219 fermes bretonnes en 2000 contre 40 632 fermes en 2005*), **le pourcentage de fermes bio a, lui, tendance à augmenter :**

Il était de **1,83 % en 2000**

Il atteint **2,23 % en 2005***

(*derniers chiffres disponibles pour le nombre global de fermes en Bretagne, enquête structurelle DRAF 2005)

En 10 ans, **le nombre de fermes bio en Bretagne a quasiment doublé (+89 %)**. En 2006, le nombre de fermes bio en Bretagne s'établit à 896. Il est de 908 en 2005 et de 474 il y a 10 ans, en 1997.

Comme dans les autres secteurs économiques français, la légère tendance à la baisse du nombre de fermes, constatée depuis 2003, est avant tout liée au phénomène des **départs en retraite**.

Contexte des politiques publiques

Bien qu'il soit difficile d'établir une corrélation précise entre les politiques publiques et l'évolution du nombre d'exploitations, il est toutefois possible de dégager une chronologie en trois étapes.

En 1997, Louis Le Pensec, alors ministre de l'Agriculture et de la Pêche, lance le plan pluriannuel de développement de l'agriculture biologique, le **PPDAB-1998-2006**, avec des objectifs chiffrés : parvenir à 25 000 exploitations et 1 million d'ha en bio en 2005. Les CTE (contrat territorial d'exploitation) sont alors mis en place pour favoriser ce développement. **En Bretagne, le nombre de fermes passent alors de 655 en 1998 à 961 en 2002.**

En **2002**, le ministre de Hervé Gaymard, sous le gouvernement de Jean-Pierre Raffarin, procède à la **suppression des dispositifs CTE** et les remplace par les moins intéressants CAD (contrat agriculture durable).

Aujourd'hui, le nouveau dispositif européen MAE (mesure agri-environnement), renforcé à partir de 2007, permet d'envisager de nouvelles perspectives pour l'agriculture biologique, notamment une **possible reprise à la hausse du nombre d'exploitations**.

Premiers chiffres 2006 de l'observatoire régional de la production biologique en Bretagne Juillet 2007



Le nombre de nouveaux arrivants en Bio ne cesse d'augmenter

En 2005, 35 nouveaux producteurs ont adopté le mode de production biologique, qu'il s'agisse de conversion ou d'installation.

En 2006, 45 nouveaux producteurs

En 2006, **le nombre de nouveaux producteurs continuent d'augmenter**. La Bretagne compte 45 nouveaux producteurs bio :

10 dans les Côtes d'Armor

20 dans le Finistère

10 en Ile-et-Vilaine

5 dans le Morbihan

Le profil 2006 des nouveaux arrivants en Bio : un attrait pour le maraîchage

De manière générale, les nouveaux arrivants en bio se sont majoritairement, en 2006, installés en production de **légumes (50%) et en ovins/caprins (14%)**.

Pour autant, **le lait, la production légumière et la volaille demeurent en 2006 les têtes de proue de l'agriculture bio en Bretagne** (24% des fermes bio bretonnes sont des fermes laitières, 21% sont en production de légumes, 10% en volaille).

Prévisions 2007 : La tendance se confirme

A ce stade de l'année, plusieurs producteurs se sont déjà installés, ont entamé une conversion ou sont techniquement suivi pour une installation effective courant 2007.

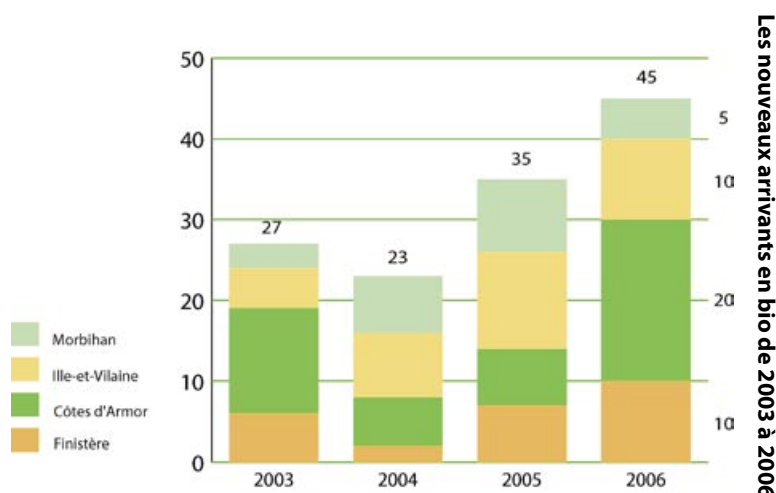
Cette année, la tendance à la hausse se confirme encore plus nettement avec 64 nouveaux arrivants pour l'année 2007 :

11 dans les Côtes d'Armor

22 dans le Finistère

15 en Ile-et-Vilaine

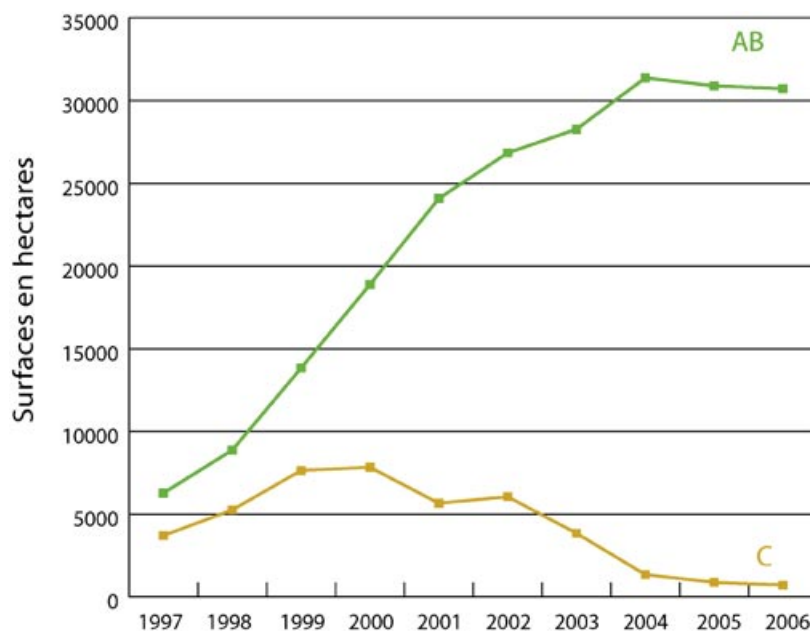
16 dans le Morbihan



Premiers chiffres 2006 de l'observatoire régional de la production biologique en Bretagne Juillet 2007

La SAU bio en Bretagne : une croissance continue depuis 1997

Bien que stabilisée autour de 2 % (idem moyenne nationale, moyenne européenne aux alentours de 4%), la surface en bio ne cesse de progresser en Bretagne. Elle a **plus que quadruplé depuis 1996** pour atteindre **31 500 ha** en 2006.



Evolution des surfaces en bio et conversion depuis 1997

Focus sur 3 années 1996, 2001 et 2006

1996 : 7017 hectares en bio et conversion

2001 : 29736 hectares en bio et conversion (420 % d'augmentation entre 1996 et 2001)

2006 : 31427 hectares en bio et conversion (5,6 % d'augmentation entre 2001 et 2006)

Evolution selon les départements

Surface en bio et conversion (en ha)	1996	2001	2006
Finistère	1887	7085	7175
Côtes d'Armor	1976	7684	7723
Morbihan	1801	7238	7765
Ille-et-Vilaine	1353	7728	8763



Premiers chiffres 2006 de l'observatoire régional de la production biologique en Bretagne Juillet 2007



Consommer Bio ? Un attrait croissant pour les aliments issus de l'agriculture biologique

Tendances de consommation : ça grimpe encore !

Aujourd'hui, plus de **4 Français sur 10 consomment des produits bio au moins une fois par mois**. Ils étaient 37% en 2003 (+ 8 % en 3 ans). Preuve de l'attrait constant et croissant vis-à-vis des produits bio, 25% des consommateurs de bio disent consommer des produits issus de l'agriculture biologique depuis moins de 3 ans.

Alors que l'ensemble du marché alimentaire progresse à un rythme de 3,6% par an, **le marché des produits alimentaires Bio connaît une croissance régulière de 9,5% par an** depuis 1999.

Bien que les magasins spécialisés et la vente directe connaissent une belle progression, 75% des consommateurs de bio achètent leurs produits bio en grandes et moyennes surfaces. La fête du Lait bio est donc une belle occasion de venir découvrir la production à la source et d'aller à la rencontre des producteurs.

* sources : baromètre 2006 Agence BIO/CSA ; Observatoire régionale de la production biologique (chiffres 2005-2006).



L'agriculture Biologique en Bref

L'agriculture biologique repose sur des valeurs éthiques : **écologiques, sociales et économiques**. Elle est apparue en Europe au début du 20^e siècle et s'est développée en France dans les années 1950. Elle s'est construite sur un ensemble de valeurs philosophiques et d'objectifs agronomiques :

- ➔ **Permettre aux sols de conserver leur fertilité naturelle.** Ex : **Pas de pesticides ni d'engrais chimiques de synthèse**, en agriculture biologique les processus naturels sont favorisés grâce à des méthodes spécifiques : rotation des cultures, semis d'engrais verts, épandage de matières organiques compostées....
- ➔ **Privilégier l'autonomie des exploitations agricoles.** Ex : le développement de la coopération entre agriculteurs est un axe privilégié. Par ailleurs, sur le plan économique, la limitation des intrants chimiques de synthèse s'accompagne, par exemple, d'un besoin de main d'œuvre supplémentaire et participe à un **équilibre économique satisfaisant** des exploitations.
- ➔ **Etablir des relations directes avec les consommateurs.** Ex : la pratique de la vente directe permet aux deux extrémités de la **filière agroalimentaire de se rencontrer et d'échanger** sur les liens qui les unissent
- ➔ **Fournir des produits de qualité.** Ex : Les animaux élevés en agriculture biologique sont nourris essentiellement avec des aliments biologiques (de 90% à 100%) et bénéficient d'un accès en plein air et de bâtiments d'élevage assurant leur bien être. Pour s'affranchir de tout risque de pollution génétique ou de déséquilibre causé par la présence d'OGM, l'agriculture biologique a inscrit, dans ses cahiers des charges, **l'interdiction absolue d'utiliser des Organismes Génétiquement Modifiés**.
- ➔ **Respecter l'environnement.** Ex : maintien de la biodiversité en confiant, par exemple, la lutte contre les parasites à des prédateurs ou à des plantes. Grâce à l'absence de produits chimiques sur leurs exploitations, **les agriculteurs biologiques participent à la qualité de l'eau et de l'air**.

Réglementation

Les règles de production biologiques sont consignées dans des cahiers des charges établis par les professionnels et homologués par l'État français. En 2009, un nouveau règlement européen de la bio entrera en vigueur.

Chaque année, le respect des cahiers des charges est vérifié par des organismes certificateurs indépendants qui contrôlent les producteurs biologiques. Ce contrôle est effectué au minimum une fois par an tant pour la production que pour la transformation. Il aboutit à la certification des produits et représente **une garantie effective pour le consommateur**.

